

Panorama de l'activité bancaire dans les départements et collectivités de la zone euro en 2016

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer en Guadeloupe (IEDOM) a récemment publié trois notes présentant :



En 2016, le paysage bancaire continue sa mutation dans les départements français d'Amérique (DFA : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon) et l'océan Indien (La Réunion, Mayotte) et les projets de transformation des principaux groupes bancaires nationaux se poursuivent. Le maillage du territoire reste contrasté selon les géographies. Le niveau de bancarisation progresse dans l'ensemble des départements et collectivités d'outre-mer de la zone euro, mais reste inférieur à celui observé sur la France entière.

Le niveau d'activité des banques étudiées augmente. Porté par les crédits à l'habitat des ménages et pour les DFA par les crédits d'investissement aux entreprises également, l'encours de crédits est en hausse dans les DFA (+3,2 % en 2016) et dans l'océan Indien (+3,2 % en 2016). De même, la collecte des dépôts est en nette augmentation dans les deux zones (+6,4 % et +5,8 %, respectivement). Ce dynamisme permet la poursuite de la diminution du besoin de refinancement dans les DFA, mais pas pour l'océan Indien en raison de la diminution des fonds propres.

La qualité des portefeuilles de prêts s'améliore : le taux des créances douteuses baisse de 0,8 point à 6,1 % dans les DFA et de 0,6 point à 6 % dans l'océan Indien.

Alors que le produit net bancaire (PNB) est en hausse de 1,3 % dans les deux zones, le résultat net des banques étudiées s'inscrit en forte baisse, de 30,4 % dans les DFA et de 15,1 % sur l'océan Indien. En effet, les conditions d'exploitation se sont dégradées et le coefficient d'exploitation s'inscrit en hausse de 1 point, à 73,7 %, dans les DFA et de 3,7 points, à 67,7 %, dans l'océan Indien. Par ailleurs, le coût du risque augmente en 2016 dans les DFA et retrouve son niveau des années antérieures, après une année 2015 exceptionnelle.

Pour lire [Panorama de l'activité bancaire dans les départements et collectivités de la zone euro en 2016](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Etablissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr